

17e Gala des Prix d'excellence en environnement
des Cantons-de-l'Est - Édition 2010
**17e Gala des Prix d'excellence en environnement
des Cantons-de-l'Est - Édition 2010**



Communiqué
Publication immédiate



Prix d'excellence en environnement Cantons-de-l'Est

Dévoilement des finalistes et inauguration du Prix Jeunesse

Président
Guy Fouquet, ing.
Le Groupe S.M.

Trésorier
Denis Poirier, c.a.
Raymond Chabot Grant Thornton

Secrétaire
Yves Veilleux
IBM Canada Ltée

Autres administrateurs :

Lyse Rouillard
Conseil régional de
l'environnement de l'Estrie

Richard Ravary
Cascades East Angus inc.

Denis Germain
Waterville TG

Sherbrooke, le 14 septembre 2010 – C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les représentants de la Fondation Estrienne en Environnement (FEE) et du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), accompagnés par le Président d'honneur de cette année, Serge Riendeau, Président d'Agropur, faisaient connaître au grand public ce matin le nom des finalistes en lice pour l'obtention d'un prestigieux trophée environnemental. Après 17 années d'existence, on constate que la ferveur populaire pour les Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est ne se dément pas. Qui plus est, un nouveau prix s'ajoute cette année aux sept catégories habituelles du concours. Le Prix « Jeunesse » récompensera les efforts exceptionnels que les jeunes portent à l'environnement dans lequel ils s'épanouiront.

Des quelque 37 candidatures déposées dans sept catégories distinctes, le jury de sélection, présidé par Madame **Manon Laporte**, présidente-directrice générale d'Enviro-Accès inc., n'aura pas eu la tâche facile pour déterminer les candidats sur la ligne de départ. La caractéristique commune aux concurrents est bien sûr leur engagement environnemental rigoureux, mais également leur approche novatrice dans leur domaine d'activité.

Ces derniers auront toutefois, à patienter encore quelques semaines avant de savoir s'ils franchissent ou non le fil d'arrivée. Les récipiendaires seront en effet connus lors du Gala souper-bénéfice du 26 octobre prochain à l'Hôtel Delta de Sherbrooke. Selon Denis Poirier, trésorier de la FEE, « nous réalisons d'année en année que ce concours ne perd pas de sa vitalité. Au contraire, il stimule de plus en plus d'autres organisations et individus à s'engager en faveur d'un environnement sain dans la région. »

Agropur à la présidence d'honneur

L'événement se tiendra cette année sous la présidence d'honneur de Monsieur **Serge Riendeau**, président d'Agropur. L'appui d'une des plus importantes coopératives du Québec fait rayonner le prix à travers le secteur agro-alimentaire en nous rappelant que privilégier l'achat de produits québécois est un choix écologique, social et économique. L'entreprise compte plus de 3 500 producteurs laitiers membres et au-delà de 5000 employés.

En collaboration avec le



Depuis 1989

Prix Jeunesse

Les organisateurs du Gala inaugurent cette année une nouvelle catégorie. « Dorénavant, poursuit le trésorier de la FEE, le **Prix Jeunesse** récompensera un jeune ou groupe de jeunes se démarquant par un engagement auprès de causes ou d'initiatives environnementales. Nous savons que les jeunes sont très sensibilisés et que l'environnement leur tient à cœur. Leurs efforts méritent aussi d'être montrés au grand jour! » Pour inaugurer la nouvelle catégorie, un prix « hommage » sera accordé cette année, mais dès 2011, les environmentalistes en herbe pourront soumettre leur candidature pour l'obtention de cette valorisante récompense verte.

Autre nouveauté cette année, les huit prix seront désormais présentés par des commanditaires. Les premières organisations à s'associer directement aux Prix sont Agropur, les Caisses Desjardins, MRI-Emploi Compétences, la Conférence régionale des élus de l'Estrie, Défi Innovation Estrie, et Waterville TG. Ces nouvelles contributions financières vont permettre à la Fondation d'appuyer davantage de projets visant l'amélioration de notre environnement.

Invitation au Gala

Les administrateurs de la FEE et du CREE donnent rendez-vous aux dirigeants d'entreprises, aux municipalités, aux institutions et aux organismes le 26 octobre prochain à l'occasion du 17^e Gala des Prix d'excellence en environnement. « *Il est important de reconnaître les efforts de tous et chacun pour préserver l'environnement. Leurs actions contribuent à protéger nos acquis régionaux* », de conclure Denis Poirier.

Rappelons que le prix du billet est de **100 \$** et qu'il est aussi possible de réserver des **tables de 8 couverts à 750 \$ chacune**. Les recettes du Souper-bénéfice seront complètement réparties, d'une part, au financement de projets d'action structurante réalisés dans le contexte du Mouvement **Estrie Zone Verte** et, d'autre part, au fonds régional dédié à l'environnement administré par la Fondation.

Rappelons que depuis 1993, les Prix environnement ont mis en valeur la contribution d'au-delà de 300 finalistes et rendu hommage à plus de 120 lauréats. On peut en toute modestie le qualifier du plus important concours environnemental régional au Québec.

Sous la présidence d'honneur d'



- 30 -

Source :

Julie Blouin
Fondation estrienne en environnement
téléphone 819.821-4357 – télécopieur 819.821.3841
j.blouin@environnementestrie.ca
www.environnementestrie.ca

Information

Guy Fouquet
Fondation estrienne en environnement
téléphone 819.566.8855

Les finalistes 2010



Sherbrooke, le 14 septembre 2010 – La Fondation Estrienne en Environnement et le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie sont fiers de vous présenter le nom des différents finalistes dans les sept (7) catégories des Prix d'excellence en environnement Cantons-de-l'Est 2010.

Dans la catégorie ***Contribution personnelle***, les finalistes sont :

Andrzej Barwicz

Pour avoir proposé et mis en application une approche systémique de bassin versant liée à la problématique du lac Parker, grandement affecté par les activités humaines au cours des dernières décennies (mouillage du bois avant sciage, exploitation de carrières et sablières, développements domiciliaires, etc.) entraînant ainsi une eutrophisation prématurée. Dans une vision globale du projet, M. Barwicz a su initier une démarche communautaire à long terme de restauration de ce plan d'eau de tête de la rivière Missisquoi, de concert avec la municipalité d'Eastman.

Pierre Bolduc

Depuis 1998, M. Bolduc s'est engagé corps et âme dans l'instauration de systèmes performants de gestion des matières résiduelles dans plusieurs entreprises et institutions de la région, tel le Delta Sherbrooke Hôtel et Centre des Congrès, Spa Eastman et l'école primaire Desranleau, et ce, à titre de gestionnaire, de conseiller, de mentor ou encore de conférencier. Son engagement en a inspiré plus d'uns et son expertise a été maintes fois sollicitée pour l'élaboration de programmes et de certifications environnementales. Ses actions novatrices font de lui un véritable modèle, un leader en matière de développement durable au Québec, reconnu tant par ses pairs que par les acteurs socioéconomiques et politiques.

Roberpierre Monnier

Pour la remise en état, de la Maison du Marais-d'en-haut, afin d'en constituer une maison à haute efficacité énergétique en utilisant l'apport solaire du site et en capitalisant sur la détérioration minimale de la végétation existante dans le but de réduire l'érosion vers le grand marais de Ste-Catherine-de-Hatley. Le projet s'est réalisé en intégrant tous les principes du bâtiment vert et en réutilisant les matériaux de l'immeuble d'origine. L'aspect le plus remarquable de cette initiative fut de concevoir le projet pour qu'aucun déchet dommageable pour l'environnement (fréon, produits chlorés, gaz à effet de serre) ne quitte le chantier et que le bâtiment se transforme en une maison solaire passive.

Président
Guy Fouquet, ing.
Le Groupe S.M.

Trésorier
Denis Poirier, c.a.
Raymond Chabot Grant Thornton

Secrétaire
Yves Veilleux
IBM Canada Ltée

Autres administrateurs :

Lyse Rouillard
Conseil régional de
l'environnement de l'Estrie

Richard Ravary
Cascades East Angus inc.

Denis Germain
Waterville TG

En collaboration avec le



Depuis 1989

Dans la catégorie ***Innovation en développement durable***, les finalistes sont :

Adcom Construction inc.

Pour avoir élaboré un système avant-gardiste de préfabrication de structures d'habitations éco-énergétiques pouvant répondre aux exigences de la certification LEED®. Le groupe a en effet conçu des panneaux isolants structuraux en cellulose gignée à haut rendement énergétique surpassant les normes NOVOCLIMAT, soit un facteur minimum de R-30 pour les murs et planchers et R-60 pour les toitures. De plus, la préfabrication en usine permet notamment de maximiser la performance des matériaux. Ainsi, de 30% à 50% moins de bois de charpente est utilisé pour la structure des murs, planchers et toitures en plus de la réintroduction des retailles dans le cycle de production.

Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Pour avoir réuni tous les acteurs afin de prendre en charge la restauration d'un site minier orphelin qui, lors de sa fermeture, a laissé dans l'environnement plusieurs tonnes de stériles issus de l'extraction et les résidus miniers provenant du traitement du minerai, entreposés sans aucune mesure de protection ou de confinement. Cette approche concertée aura permis de valoriser des matières résiduelles provenant des industries de la région en profitant de leurs caractéristiques (faible perméabilité et pouvoir neutralisant et fertilisant). La revalorisation du complexe minier Eustis en Estrie a de plus permis l'intégration d'un aménagement faunique, d'une piste cyclable tout en protégeant le cadre visuel de cette région touristique et en conservant des vestiges d'intérêt patrimonial.

RSI inc.

Pour avoir mis au point un système de chauffage d'appoint pour l'industrie du camionnage, le **SVER** (Solution Verte à l'Élimination du Ralenti des moteurs), consistant à accumuler la chaleur du moteur, lorsqu'il est en marche, pour la redistribuer dans l'habitacle du véhicule, au besoin, lorsque le moteur est arrêté. Cette technologie installée sur leurs véhicules de déneigement, d'excavation ou de transport, permet non seulement une économie de carburant et un prolongement des intervalles entre les périodes d'entretien, mais également une importante réduction des gaz à effet de serre (GES).

Dans la catégorie **Secteur agricole ou forestier**, les finalistes sont :

Aménagement forestier et agricole des Sommets

Pour avoir mis en place un programme de certification de la gestion forestière des propriétés de ses actionnaires conforme à la norme Forest Stewardship Council (FSC), un écolabel forestier à portée internationale. En effet, en collaboration avec le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (SPBE), plus de 570 actionnaires totalisant quelque 43 000 hectares de forêt privée ont obtenu en janvier 2010 le certificat tant convoité. Ainsi, tout propriétaire qui s'engage à respecter les exigences de ce référentiel peut maintenant faire certifier sa propriété simplement en se joignant à la compagnie.

Coopérative de solidarité Cultur'Innov

Pour être la première coopérative agro-forestière au Canada et un des premiers organismes au Québec à promouvoir l'agroforesterie comme moyen durable d'exploitation de nos forêts. En effet, Cultur'Innov a su développer notamment une expertise reconnue et recherchée dans la culture de plantes médicinales sous couvert forestier et dans d'autres produits

forestiers non-ligneux. De plus, cette approche unique permet l'exploitation de ressources biologiques en milieu forestier feuillu tout en respectant le maintien de la biodiversité et des processus écologiques qui en assurent le caractère renouvelable, tout en ayant des retombées économiques réelles.

Ferme Gagné Magog

Pour l'ensemble de ses bonnes pratiques environnementales à la ferme (fosse à fumier étanche et abritée, sites d'abreuvement dans les pâturages, plans d'eau clôturés, bandes riveraines aménagées, etc.) reprises depuis bientôt une cinquième génération et ayant permis de conserver un patrimoine agricole dans le respect de l'environnement. Cette entreprise de bovins de boucherie de type naisseur produit près de 90% des aliments servant à l'alimentation du bétail, ce qui favorise le contrôle sur la qualité et les méthodes de culture. De plus, les propriétaires procèdent à la mise en marché de la viande de bœuf, évitant ainsi les nombreux intermédiaires de même que les déplacements.

Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie

Pour la mise sur pied du projet structurant et rassembleur visant l'obtention d'un certificat de groupe selon les exigences du Forest Stewardship Council (FSC), une référence mondiale en matière d'aménagement forestier responsable. Cette approche collective nécessite une seule démarche pour être applicable chez un nombre infini de producteurs. La protection de la ressource hydrique, la conservation des milieux sensibles et humides, le maintien des structures résiduelles (ex : conservation de chicots et d'arbres fruitiers) et la protection des espèces à statut précaire ne sont que quelques-uns des engagements auxquels doivent se conformer les producteurs forestiers inscrits dans le processus.

Dans la catégorie *Petite entreprise ou institution (74 employéEs et moins)*, les finalistes sont :

Groupe ENV

Pour la remise en état de terres à faible potentiel agricole fertilisées à l'aide de boues municipales et industrielles. Ces parcelles servent à produire de la biomasse forestière. En effet, la culture intensive de peupliers hybrides permet d'utiliser une ressource énergétique locale (le bois) et évite l'enfouissement de matières résiduelles à valeur agronomique. Le projet génère notamment une réduction des gaz à effet de serre et plusieurs avantages économiques, dont celui d'éviter des coupes forestières pour la biomasse utilisée dans les fournaies. Et, pour boucler la boucle, les cendres produites par la combustion de la biomasse pourront être réutilisées sur ces plantations.

IGA Cookshire

Pour avoir intégré des solutions technologiques novatrices dans la construction d'un bâtiment visant à obtenir la certification LEED Argent. Parmi les innovations, citons notamment l'implantation d'un système de réfrigération unique au monde utilisant le dioxyde de carbone (CO²) comme réfrigérant et permettant en plus de chauffer ou climatiser tout l'immeuble et qui libère quelque 4000 fois moins de gaz à effet de serre. L'installation d'un plancher de céramique éliminant le besoin de recourir à des produits d'entretien toxiques et le revêtement extérieur de bois de cèdre provenant de vieux poteaux ne sont que quelques-unes des réalisations mises de l'avant par le propriétaire du supermarché.

Matériaux usagés de l'Estrie

Par ses efforts à récupérer depuis plus de 20 ans toutes les ressources des bâtiments industriels, commerciaux et résidentiels voués à la démolition. Au besoin, les matériaux sont déconstruits et prêts à la réutilisation. Tout ce qui est encore bon et réutilisable est amassé, trié et prêt pour une seconde vie. On y trouve également du matériel neuf avec de légères imperfections. L'inventaire actuel parle de lui-même : fenêtres, portes intérieures et extérieures, toilettes, lavabos, éviers, baignoires et pas moins de 2500 fenêtres thermos, des meubles et accessoires pour salles de bain, cuisines, chambres, etc. Les matériaux de l'entreprise de St-Denis-de-Brompton se seraient en grande partie retrouvés dans les sites d'enfouissement ou encore broyés dans des centres de tri spécialisés.

Savonnerie des Diligences

Pour la qualité de ses produits et le souci des conséquences sociales et environnementales directes et indirectes de ses actions, ses choix, et ses décisions corporatives. Cette micro-entreprise d'Eastman fabrique des savons artisanaux à l'huile d'olive et des produits de soins naturels. C'est dans un esprit de développement durable que l'entreprise s'est engagée à produire *local*, acheter *local* (écologique et/ou biologique) ou acheter des produits équitables s'ils ne sont pas disponibles localement et, réutiliser, réemployer, recycler et composter. Ainsi par exemple à compétences équivalentes, l'entreprise donne priorité aux partenaires et fournisseurs les plus près de l'établissement.

Dans la catégorie *Groupe environnemental ou organisme à but non lucratif*, les finalistes sont :

École secondaire l'Odyssée de Valcourt

Pour s'être engagée dans une action collective visant à devenir à compter de 2011 une *École Carbon neutre*. Ce projet unique vise à poser, soit à l'échelle d'un individu, d'une institution, d'un quartier ou d'une municipalité, des actions « éco-locales » pour faire partie de la solution aux problèmes environnementaux actuels. De concert avec des partenaires du milieu, les élèves et le personnel de cette école secondaire ont choisi d'établir le bilan de production de gaz carbonique de l'école, à prendre des actions de réduction des matières résiduelles et à planifier et mettre en œuvre deux mesures de compensation dans un cadre pédagogique.

Les Sentiers de l'Estrie

Pour avoir maintenu accessibles et aménagé plus de 200 kilomètres de sentiers balisés de la frontière canado-américaine jusqu'à la Vallée de la rivière Saint-François, à East Angus. Unique en son genre, ce groupe dynamique a permis l'accès aux sentiers pour les collectivités locales et protéger le milieu naturel grâce à la participation des ses nombreux partenaires dont notamment les 122 propriétaires privés. De plus, tout en protégeant le milieu naturel, les quelque 11 000 membres et 300 bénévoles assurent, par leurs actions efficaces et leurs nombreuses activités, la pérennité depuis deux générations du plus vieux sentier de randonnée au Québec.

Paysages estriens

Pour avoir développé un outil unique et novateur d'aménagement durable d'aide à la prise de décision en matière de préservation et de mise en valeur du paysage. Ce nouvel ouvrage vise non seulement à baliser les décisions municipales en matière paysagère, mais il fait

également la promotion du paysage comme valeur économique dans toute politique de développement durable, notamment en matière environnementale, agricole, forestière, commerciale, urbaine et industrielle. Le guide répond entre autres aux besoins des professionnels impliqués dans l'aménagement urbain et rural.

Dans la catégorie *Municipalité, ville ou village*, les finalistes sont :

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

Par avoir consenti à des investissements majeurs pour la mise en place de plusieurs infrastructures de récupération et de valorisation. En effet, on a installé notamment une plate-forme de compostage et un équipement pour la récupération des matériaux de construction (CRD) ainsi qu'un éco-centre. De plus, l'organisme a procédé à l'implantation d'une usine de traitement des eaux de lixiviation à la fine pointe de la technologie utilisant la géothermie comme source de chaleur pour assurer un traitement optimal et continu.

Municipalité de St-Étienne-de-Bolton

Pour avoir réalisé plusieurs actions de concert avec les organismes de l'endroit permettant de protéger l'environnement. La bonne gestion des matières résiduelles et des résidus domestiques dangereux est instaurée, avec un accent particulier sur le compostage à la maison. D'autres interventions touchent la protection des plans d'eau. L'inspection et le mesurage des fosses septiques sont instaurés et on interdit l'usage des embarcations à moteur à essence sur un plan d'eau. Enfin, on décrète des journées de plantation d'arbres et d'arbustes sur les rives des lacs et cours d'eau afin notamment d'enrayer l'érosion des berges.

Ville de Sherbrooke

Pour avoir mis en place un projet de développement novateur démontrant la volonté des élus d'adopter une approche de développement durable dans l'ensemble de ses projets. Dans cet importante initiative, les efforts consentis pour conserver les écosystèmes excèdent clairement le minimum requis, puisque non seulement les milieux humides ont été conservés, mais également les boisés environnants. De plus, des corridors fauniques et des bandes riveraines élargies ont également été protégés. Ces interventions démontrent la volonté politique d'une nouvelle stratégie de développement urbain.

Enfin, dans la catégorie *Entreprise ou institution, grande et moyenne (75 employés et plus)*, les finalistes sont

La commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS)

Pour avoir mis en place depuis plus de huit ans, dans la plupart des établissements, une série de mesures éco-responsables faisant de l'institution une pionnière dans le domaine de l'éducation au Québec. On a qu'à mentionner le projet d'envergure visant une amélioration importante des performances énergétiques par le biais de systèmes de contrôle. De plus, la plupart des bâtiments ont vu un remplacement de chaudières pour des équipements plus performants. On a réalisé également une série d'actions dans la gestion des matières

résiduelles, d'amélioration de l'éclairage ou encore, de réduction de consommation d'eau pour l'ensemble des ses établissements, pour ne nommer que celles-là.

Garlock du Canada inc.

Pour l'implantation d'un système de gestion environnementale selon une méthode évolutive. L'entreprise souscrit en effet aux principes de l'excellence de sa gestion et de l'amélioration continue à l'égard de ses pratiques et de ses activités touchant la santé, la sécurité et l'environnement. À titre d'exemple, au plan des matières résiduelles, l'entreprise est passée en moins de quatre ans d'un taux de matières recyclées de 10% à plus de 90%. Toutes ces actions ont permis à Garlock d'obtenir en 2008 l'attestation ICI ON RECYCLE!, de Recyc-Québec. Au chapitre de l'énergie, le principal investissement fut l'installation d'un mur solaire avec, en plus des bénéfices écologiques, un retour sur l'investissement de moins de deux ans.

Laiterie de Coaticook

Pour sa gestion des matières résiduelles et de l'énergie depuis de nombreuses années. En effet, l'un des plus importants fabricants de crème glacée au Québec est reconnu depuis 2009 ICI ON RECYCLE! avec un taux de récupération dépassant les 88 %. Plusieurs innovations avant-gardistes démarquent également l'entreprise au plan énergétique. Ainsi, un système multifonctionnel de réfrigération à l'ammoniac tire la chaleur des compresseurs pour chauffer l'eau pour les lavages et autres besoins. De plus, l'aménagement d'un système de géothermie permet de diminuer les coûts énergétiques reliés à la climatisation de l'usine.

- 30 -

Source

Fondation estrienne en environnement
téléphone 819.821-4357 – télécopieur 819.821.3841
fee@environnementestrie.ca
www.environnementestrie.ca

Information

Guy Fouquet
Fondation estrienne en environnement
téléphone 819.566.8855